

Présidence de Monsieur Musa Kamenica, président

Membres absents excusés : Mme Pauline BLANC ; Mme Isabelle BONILLO ; Mme Lana DAMERGI ; Mme Olivia FAHMY ; Mme Alice GIRARDET ; Mme Paloma GRAF ; Mme Marie-Claude GUERRY ; M. Günter HANISCH ; M. Nicolas HURNI ; Mme Virginie KYRIAKOPOULOS ; Mme Alexandra MATEWA ; M. Jacques PERNET ; M. Jacques Etienne RASTORFER

Membres absents non excusés : Mme Carolina CARVALHO ; Mme Preeti DAMON ; M. Mountazar JAFFAR ; M. Olivier KASER ; Mme Gaëlle KOVALIV ; Mme Klesta KRASNIQI ; Mme Astrid LAVANDEROS ; M. Jean-Claude SEILER ; M. Serge TALLA ; Mme Najia TROTTET

Membres présents	77
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	10
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Pétition
Dépôt**

de l'Association La Valencienne (Léo Cerone) « Pour une Valencienne *par et pour* ses usagers et usagères : autogérée, et sans condition d'accès ! »

Lettre

de la Municipalité du 4 juin 2026 – Séance du Conseil communal du 23 juin 2026 - demande de traitement prioritaire pour les points

Préavis N° 2026/05 : « Interfaces métro m3 - Etudes 2^e étape – Crédit d'études des stations de Chauderon et Casernes »

Préavis N° 2026/09 : « Assainissement et pilotage des sous-stations du réseau de chauffage à distance pour l'abaissement de sa température »

Préavis N° 2026/18 : « Extension du réseau de chauffage à distance dans l'Est lausannois et le sud de la commune de Pully - Augmentation du niveau de cautionnement de la société CADOUEST S.A. »

**Communications
du Bureau**

- 02.06.2026 : Communication au CC – Pétition au Conseil communal déposée le 10 juin 2025 de la Société coopérative des commerçants lausannois (Mme Noz) pour un vote nominatif et l'engagement du Conseil communal en vue de l'application de l'art. 139b LC à l'encontre de M. Loris Socchi »

**Communications
municipales**

- 04.06.2026 : Communication au CC - Réponse à la pétition de M. Alain Bron « Pour une politique énergétique solaire »

- 11.06.2026 : Communication au CC – Pétition au CC de la Société coopérative des commerçants lausannois (Mme Noz) pour un vote nominatif et l'engagement du Conseil communal en vue de l'application de l'art. 139b LC à l'encontre de M. Loris Socchi »

- 11.06.2026 : Question de Mme Léonie Kovaliv, déposée le 10 juin 2025 « Accessibilité et sensibilisation citoyenne »

24^e séance du mardi 23 juin 2026

Question écrite Dépôt	de Mme Agathe Sidorenko (EàG) et consorts « exposition Faire communauté »
Postulat Dépôt	de Mme Tatiana Taillefert (Les Verts) et consorts « Les chats, une menace pour la biodiversité »
Postulat Dépôt	de Mme Tatiana Taillefert (Les Verts) et consorts « La via Francigena, une chance pour Lausanne »
Postulat Dépôt	de Mme Tatiana Taillefert (Les Verts) et consorts Un pas de plus au Pont de Chailly »
Postulat Dépôt	de Mme Virginie Zürcher (soc.) et consorts « Pour une procédure municipale de protection des bénévoles et employé-es des évènements, manifestations et festivals lausannois face aux VSS »
Postulat Dépôt	de Mme Nathalie Caruel (Les Verts) et consorts « Pour une politique lausannoise de lutte contre l'isolement social »
Postulat Dépôt	de M. Jean-Marc Béguin (v'lib.) « Sécurité des piétons et des cyclistes : de MOLLO à SUBITO ! »
Postulat Dépôt	de Mme Prisca Morand (Les Verts) et consorts « Un lieu sûr pour le travail du sexe à Lausanne »
Postulat Dépôt	de Mme Virginie Kyriakopoulos (Les Verts) et consorts « Des salles d'allaitements au centre-ville, pour soutenir l'allaitement et lutter contre l'isolement des mères »
Postulat Dépôt	de Mme Perside Gloria Bolombo (Les Verts) et consorts « Maison de quartier à Prélaz-Valency : renforcer un lieu de proximité au service du vivre-ensemble »
Postulat Dépôt	de M. Loris Socchi (EàG) « Un lieu pour les reptiles »
Postulat Dépôt	de M. Loris Socchi (EàG) « Lôzane-Moudon : où sont passés les trams ? »
Postulat Dépôt	de M. Loris Socchi (EàG) « Réforme agricole lausannoise : semences et plantons »
Postulat Dépôt	de M. Loris Socchi (EàG) « Moins de barrières »
Postulat Dépôt	de Mme Agathe Raboud Sidorenko (EàG) « Soutien à l'achat de protections hygiéniques durables »
Postulat Dépôt	de Mme Agathe Raboud Sidorenko (EàG) « Allaiter si on veut, quand on veut, où on peut »

24^e séance du mardi 23 juin 2026

Interpellation
Dépôt

de M. Robert Joosten (soc.) et consorts « Arrivée tardive du matériel électoral »

Interpellation
Dépôt

de M. Samuel de Vargas (soc.) « St-Sulpice II : quelles garanties pour la maîtrise financière, l'assurance du chantier et l'équité de la convention avec Morges ? »

Interpellation
Dépôt

de Mme Léonie KOVALIV (EàG) et consorts « Quand est-ce que l'impunité policière va enfin cesser ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

I.

Mme Sarah NEUMANN (soc.) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie

II.

Mme Salomé MORAND (Les Verts) ; Mme Emilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale

III.

Mme Virginie CAVALLI (v'lib.) ; Mme Emilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale

IV.

Mme Françoise PIRON (PLR) ; Mme Emilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale

V.

M. Loris SOCCHI (EàG) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie

POS26/047 – EJQ
postulat

de Mme Sarah NEUMANN et consorts « Là-haut sur la montagne, l'étaient que trois écoles »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/048 – FIM
postulat

de Mme Françoise PIRON et consorts « Places de parc pour personnes en fauteuil roulant : un droit »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/050 – SE
postulat

de Mme Gaelle MIELI : « Pour une politique de soutien à la santé mentale des forces de l'ordre et de secours »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

[POS26/052](#) – LEA
postulat

de M. Loris SOCCHI « Réforme agricole lausannoise : Toilettes sèches »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

[POS26/053](#) – LEA
postulat

de M. Loris SOCCHI « Réforme agricole lausannoise : Production écologique et sociale »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

[POS26/054](#) – LEA
postulat

de M. Loris SOCCHI « Réforme agricole lausannoise : Agriculture urbaine »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

[POS26/055](#) – LEA
postulat

de M. Loris SOCCHI « Réforme agricole lausannoise : Formations agricoles »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :
de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

[POS26/056](#) – LEA
postulat

de M. Loris SOCCHI « Réforme agricole lausannoise : Terrains agricoles »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/057 – LEA

postulat

Discussion
préalable

de M. Loris SOCCHI « Réforme agricole lausannoise : Compostage »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/051 – FIM

postulat

Discussion
préalable

de M. Paulraj KANTHIA « Mise en place d'un système citoyen de signalement des irrégularités de la chaussée, du domaine public et des déprédations à Lausanne »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/014 - CD

Rapport s/postulat

Discussion

de Mme Virginie CAVALLI « Pour un renouveau sportif et populaire du Stade de la Pontaise, toutes et tous à l'eau ! »

Rapportrice : Mme Alexandra Gerber (les Verts)

La discussion est demandée, cet objet est renvoyé à l'ordre du jour.

PE23/002

POS25/073 – EJQ

**Rapport s/rapport-
préavis 2026/10**

Discussion

Vote s/ concl. 1

Vote s/ concl. 2

Un accueil vacances pour toutes et tous
Réponse à la pétition de Mme Simona Frateschi et consorts « Pour un accueil de vacances adapté aux besoins des familles lausannoises »
Réponse au postulat de Mme Pauline Blanc « Agenda des vacances scolaires de jeunes lausannois : incluons également les enfants neuroatypiques ! »

Rapportrice : Mme Agathe SIDORENKO (EàG)

La discussion n'est pas demandée.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion 1 de la commission.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion 2 de la commission, soit décide

1. d'adopter la réponse à la pétition de Mme Simona Frateschi et consorts « Pour un accueil de vacances adapté aux besoins des familles lausannoises »
2. d'adopter la réponse au postulat de Mme Pauline Blanc « Agenda des vacances scolaires de jeunes lausannois : incluons également les enfants neuroatypiques ! »

PREA26/006 - FIM
Rapport s/ préavis
2026/05

Discussion

Vote s/ concl. 1 à 4

Interfaces métro m3 - Etudes 2e étape
Rapportrice de commission : Karine BEAUSIRE BALLIF

M. Olivier Thorrens (Les Verts)

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 7 abstentions approuve les conclusions 1 à 4 de la commission, soit décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit du patrimoine administratif d'un montant de CHF 4'345'000.- TTC pour financer les études des projets des interfaces m3 Chauderon et Casernes tels que décrits dans le présent préavis ;
2. de balancer le compte d'attente n° 41101003500 par prélèvement sur le crédit mentionné ci-dessus ;
3. de balancer le crédit d'études n° 41101001900 par prélèvement sur le crédit mentionné ci-dessus ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs aux crédits mentionnés sur la rubrique 390 du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

PREA26/009 - SIL
Rapport s/ préavis
2026/18

Extension du réseau de chauffage à distance dans l'Est lausannois et le sud de la
Commune de Pully - Augmentation du niveau de cautionnement de la société
CADOUEST S.A.

Rapportrice de commission : Alexandra GERBER

Discussion

Mme Alexandra GERBER (Les Verts)

Vote s/ concl. 1

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 6 abstentions, approuve la conclusion 1 de la commission.

Vote s/ concl. 2

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 6 abstentions, approuve la conclusion 2 de la commission.

Vote s/ concl. 3

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 6 abstentions, approuve la conclusion 3 de la commission.

Vote s/ concl. 4 à 8

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 6 abstentions, approuve les conclusions 4 à 8 de la commission.

Vote s/ concl. 9

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 6 abstentions, approuve la conclusion 9 de la commission, soit décide :

1. de se prononcer en faveur de la réalisation d'une installation de production de chaleur par pompes à chaleur sur l'eau du lac sur le territoire communal de Pully, du même type que celle qui est en cours de réalisation par les SIL à Ouchy, dont la production thermique sera injectée dans le réseau de chauffage à distance des SIL, sous réserve des éléments qui lui seront présentés le moment venu dans un préavis spécifique sollicitant le crédit d'investissement du patrimoine financier idoine ;
2. d'allouer un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 36'000'000.-, y compris coût de main-d'œuvre interne, pour financer l'extension du réseau de chauffage à distance à l'Est de la commune de Lausanne et sur secteur sud de la commune de Pully ;
3. d'allouer un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 2'400'000.-, y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, pour financer les études et la réalisation de la centrale de production de chaleur au sein du collège Arnold Reymond sur la commune de Pully, dans le but de développer, le chauffage à distance dans ce secteur ;

4. d'autoriser la Municipalité à amortir linéairement et annuellement, à compter de l'année suivant la mise en service, la somme prévue aux chiffres 2 et 3, inscrites aux rubriques 330 et 331 des services concernés des Services industriels ;
5. de faire figurer sous la rubrique 390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffres 2 et 3 ;
6. d'accepter le prélèvement sur le fonds transition énergétique en financement de l'amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
7. de balancer par imputation sur le crédit mentionné au point 2, les dépenses effectives faites sur le compte d'attente ouvert pour réaliser les études préliminaires nécessaires à présenter le projet ;
8. de porter en déduction des dépenses d'investissement des crédits les éventuelles subventions qui pourraient être accordées ;
9. d'autoriser la Municipalité à augmenter le plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST S.A. de CHF 9'000'000.- à CHF 17'000'000.-, soit une augmentation de CHF 8'000'000.-, dès le 1^{er} avril 2026, pour une durée de 20 ans, sous réserve que les communes de Prilly et de Renens en fassent de même. Ce cautionnement est rémunéré.

PREA26/003 – SIL
Rapport s/ préavis
2026/09

Assainissement et pilotage des sous-stations du réseau de chauffage à distance pour l'abaissement de sa température

Rapportrice de commission : *Anne BERGUERAND*

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/ concl. 1 à 5

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et 6 abstentions, approuve les conclusions 1 à 5 de la commission, soit décide :

1. d'allouer un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 15'000'000.-, y compris coûts de main-d'œuvre interne, pour l'assainissement des sous-stations jugées critiques pour l'abaissement des températures du chauffage à distance et pour l'installation d'un système de pilotage pour environ 300 sous-stations du chauffage à distance dans le but de maximiser l'utilisation des énergies renouvelables et d'éviter la construction d'une nouvelle centrale fossile d'appoint à terme ;
2. d'autoriser la Municipalité à amortir linéairement et annuellement, à compter de l'année suivant la mise en service, la somme prévue au chiffre 1, inscrite à la rubrique 331 des services concernés des Services industriels ;
3. de faire figurer sous la rubrique 390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. d'accepter le prélèvement sur le Fonds CO2 en financement de l'amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
5. de balancer par imputation sur le crédit mentionné au point 1, les dépenses effectives faites sur le compte d'attente ouvert pour réaliser les études préliminaires nécessaires à présenter le projet.

INT26/026 – SE
Interpellation
urgente

de Mme Caroline DEVALLONNÉ DINBALI « Intégration des taxis B : état des lieux »

24^e séance du mardi 23 juin 2026

<i>Développement</i>	Mme Caroline DEVALLONNE DINBALI (soc.) <u>qui dépose 3 résolutions</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie.
<i>Résolution n° 1</i>	Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité, en partenariat avec l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis et le Service intercommunal des taxis, se coordonne avec le Canton et développe une stratégie pour s'assurer du respect du cadre légal des VTC sur le terrain, par exemple en renforçant les contrôles
<i>Résolution n° 2</i>	Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité, en partenariat avec l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis et le Service intercommunal des taxis, mette tout en œuvre pour soutenir la centrale de diffusion de courses Taxis Service dans l'intégration des taxis « ex B », en lui attribuant les ressources matérielles et humaines nécessaires à la bonne réussite de cette transition
<i>Résolution n° 3</i>	Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité, en partenariat avec l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis et le Service intercommunal des taxis, interpelle le canton sur les démarches à entreprendre pour qu'UBER soit considéré comme un employeur et soit soumis aux contraintes légales inhérentes
<i>Discussion</i>	M. Pierre CONSCIENCE (EàG) ; M. Ilias PANCHARD (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
<i>Vote s/ résolution 1</i>	Le Conseil, par 66 oui, 0 non, et 1 abstention, adopte la résolution de Mme Devallonné Dinbali 1
<i>Vote s/ résolution 2</i>	Le Conseil, à l'unanimité, adopte la résolution de Mme Devallonné Dinbali 2
<i>Vote s/ résolution 3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non, et 4 abstentions, adopte la résolution de Mme Devallonné Dinbali 3
	Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

<u>INT26/034</u> – SE Interpellation urgente	de Mme Léonie KOVALIV (EàG) et consorts « Quand est-ce que l'impunité policière va enfin cesser ? »
<i>Développement</i>	Mme Léonie KOVALIV (EàG) <u>qui dépose 1 résolution</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
<i>Résolution n° 1</i> <i>(Dépôt)</i>	Le Conseil communal demande à la Municipalité de lui présenter, dans un délai de 6 mois, les modifications réglementaires qu'elle juge nécessaires pour que les condamnations pénales de membres du corps de police puissent entraîner des conséquences administratives et disciplinaires adaptées et à la hauteur de la gravité des faits, en envisageant notamment suspensions et licenciements. La Municipalité est également invitée à intervenir auprès des autorités cantonales pour demander les éventuelles modifications législatives nécessaires

24^e séance du mardi 23 juin 2026

<i>Discussion</i>	M. Ilias PANCHARD (Les Verts) ; Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; M. Yusuf KULMIYE (soc.) ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; M. Pierre CONSCIENCE (EàG) <u>qui modifie la résolution</u> ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
<i>Résolution n° 1 (modification)</i>	Le Conseil communal demande à la Municipalité de lui présenter, dans un délai de 6 mois, les modifications réglementaires qu'elle juge nécessaires pour que pour que les condamnations pénales de membres du corps de police puissent entraîner des conséquences administratives et disciplinaires adaptées <u>lorsqu'un-e collaborateur-trice se retrouve condamnée pénalement pour des cas incompatibles avec l'exercice de leur fonction, la Municipalité puisse prendre les décisions administratives et disciplinaires adaptées</u> et à la hauteur de la gravité des faits, en envisageant notamment suspensions et licenciements. La Municipalité est également invitée à intervenir auprès des autorités cantonales pour demander les éventuelles modifications législatives nécessaires
<i>Vote s/ résolution</i>	Le Conseil, par 50 oui, 15 non, et 1 abstention, adopte la résolution de Mme Léonie KOVALIV. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Le président	Remercie les membres du Conseil communal qui quittent l'Assemblée.
Discours	Prise de parole de M. le municipal David PAYOT, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers.
Discours	Prise de parole de Mme la municipale Florence GERMOND, directrice de Finances et mobilité.
Discours	Prise de parole de M. le syndic Grégoire JUNOD, directeur de Culture et développement urbain.
Discours	Prise de parole de M. le conseiller Musa KAMENICA, président du Conseil communal 2025-2026.
Clôture	La séance est levée à 20 h 50
	Le président
	La secrétaire adjointe